



# PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL DE LA COMMUNE D'OUFFET



## EVALUTATION DE FIN DE LEGISLATURE



PROGRAMME **S**TRATÉGIQUE **T**RANSVERSAL

---

# INTRODUCTION

## \* Le PST, qu'est-ce que c'est ?

Le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus spécifiquement l'article L1123-27§2, définit le PST comme un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition. Le PST repose sur une collaboration entre le collège communal et l'administration.

La rédaction d'un programme stratégique transversal pour les communes, sa réalisation et enfin son évaluation sont, depuis cette législature 2018/2024, des nouvelles réalités auxquelles nous devons nous adapter. Si l'exercice de sa rédaction fut sans doute complexe, sa mise en œuvre n'a pas non plus été facile en raison notamment de la succession de crises que les communes ont subies mais aussi parfois en raison de contraintes internes.

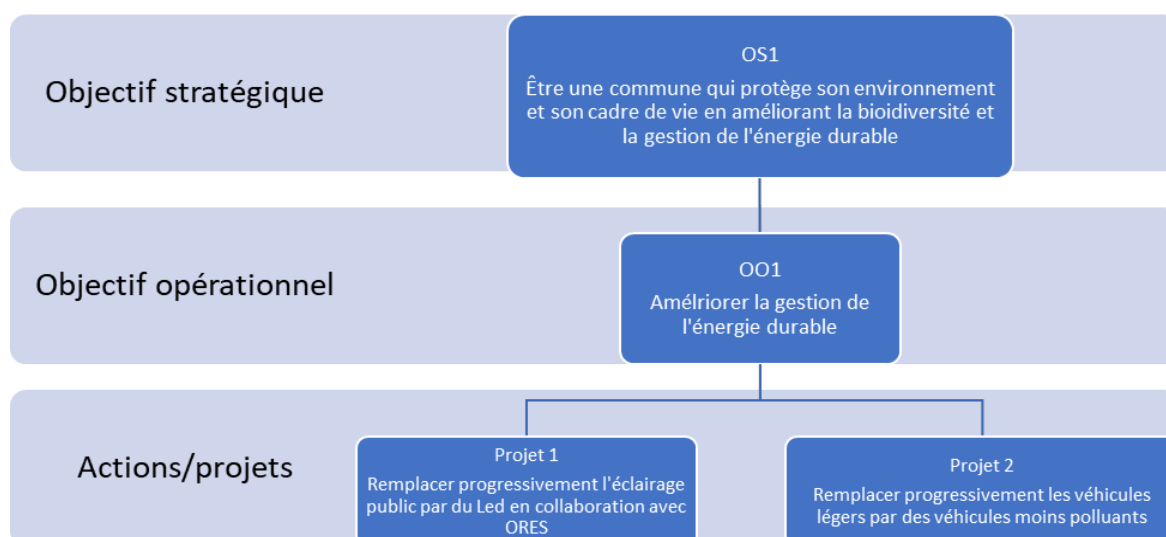
## \* La structure du PST

Le PST d'Ouffet comprend deux volets distincts :

- Un volet interne qui concerne le fonctionnement de l'administration ;
- Un volet externe qui concerne le développement des politiques communales.

Chaque volet est décliné en objectifs stratégiques, eux-mêmes déclinés en objectifs opérationnels et ensuite en actions/projets.

### Exemple :



Le volet externe comprend 9 objectifs stratégiques articulés autour de 19 objectifs opérationnels pour un total de 47 actions. Quant au volet interne, il comporte un objectif stratégique articulés autour de 3 objectifs opérationnels pour un total de 9 actions.

Notre PST se voulait réaliste, réalisable et raisonnable sans pour autant être exhaustif. Ainsi, il ne reprend pas l'ensemble des missions régaliennes, quotidiennes ou récurrentes de notre administration. Il convient d'insister sur le caractère évolutif du fruit de cette collaboration avec des évolutions nécessaires, au regard des réalités, des besoins ou encore des contraintes.

\* **Antécédents**

Le PST de la Commune d'Ouffet a été porté à la connaissance du Conseil Communal en sa séance du 26 août 2019 après avoir été arrêté par le Collège communal en séance du 31 juillet 2019.

Aucune évaluation du PST n'avait encore été réalisée jusqu'à maintenant (crise du Covid, absence d'un Directeur général pendant plus d'un an...).

\* **Comment le suivi de la mise en œuvre du PST a été organisé et quel bilan peut-on en conclure ?**

Chaque projet/action a été attribué à un service administratif et un objectif de priorité a été établi.

L'attribution formelle du suivi d'un projet à un agent rend l'implication de celui-ci plus concrète car elle formalise ce qui est attendu par l'autorité. Cela facilite également le suivi pour la Directrice générale, car elle sait à qui s'adresser pour connaître le suivi d'un projet.

Globalement, le PST est un outil de travail intéressant car il cadre et planifie les projets que les mandataires veulent réaliser au cours de la législature. Cependant, ce plan, lorsqu'il est établi en début de législature ne permet pas de planifier tous les appels à projets qui arrivent en masse au cours de la législature.

Dans ce contexte, il est difficile pour la Directrice générale de prioriser et donc d'intégrer ces nouveaux projets parmi tous les autres et d'établir à l'attention du collège les moyens nécessaires (humains et temporels).

\* **Des éléments de contexte ont-ils impactés la mise en œuvre du PST dans sa globalité ?**

Une série d'évènements a impacté la mise en œuvre du PST.

Tout d'abord, l'élaboration du PST a été ralentie en raison de la crise sanitaire qui a impacté la Commune sur plusieurs axes. Les priorités ont dû être revues afin d'apporter un soutien à la population en leur fournissant notamment des masques et des kits de désinfection pour le personnel médical résidant sur la Commune.

La commune étant le niveau de pouvoir le plus proche du citoyen, elle remplit des missions de service public qui doivent être assurées sans interruption. Un système de prise de rendez-vous a été implémenté par téléphone pour pallier la fermeture des bâtiments publics tout en limitant les contacts physiques.

De surcroît, le contexte interne à notre Administration a également été impacté par plusieurs départs – prévisibles ou non – d'agents communaux, laissant des postes vacants avec parfois, une difficulté de concrétiser un engagement ce qui a eu pour conséquence de retarder la réalisation et/ou le commencement/l'avancement de projets.

Par ailleurs, les pouvoirs locaux sont confrontés à plusieurs défis financiers. Ceux-ci concernent notamment l'alourdissement des coûts du financement des pensions des fonctionnaires statutaires et le recours croissant au revenu d'intégration et aux prestations sociales.

Enfin, en raison d'autres priorités telles que les missions régaliennes de l'administration et le confinement, le PST est passé en second plan et le suivi à quelque peu été perturbé.

### \* **Informations budgétaires**

Dans le cadre de l'élaboration du PST, les impacts financiers d'un certain nombre d'actions ont été calculés et planifiés sur la législature. La recherche de subventions est systématiquement privilégiée. Les projets sont ainsi établis dans le respect de l'équilibre budgétaire tant à l'exercice en cours et que dans les projections quinquennales. Ils s'inscrivent également notamment le respect des balises de personnel, de fonctionnement et d'emprunts.

### \* **La méthode de gestion du PST est-elle efficace ?**

La méthode de gestion du PST est efficace puisque malgré les éléments de contexte interne et externe le programme a été réalisé, mais celui-ci reste néanmoins à améliorer. Certaines difficultés ont été soulevées et des pistes de réflexion ont déjà été évoquées afin d'y pallier :

- Ces changements porteront sur le développement d'une meilleure communication d'une part, sur la démarche PST et sur ce qu'elle implique et d'autre part, sur l'importance de l'adhésion des porteurs de projet ;
- Il conviendra également d'accorder un suivi plus régulier à travers des réunions planifiées et des évaluations succinctes plus récurrentes afin d'avoir un suivi concret des actions du PST de sorte que les agents se sentent également concernés dans cette démarche ;
- Il sera également important de responsabiliser le personnel en leur donnant de nouveaux défis ainsi que plus d'autonomie ;
- Le PST a permis de fédérer les différents acteurs concernés, à savoir l'administration et le politique. Des améliorations seront toutefois à envisager.

Les enseignements tirés lors de cette législature devront mis en place afin d'optimiser la réalisation et le suivi du PST 2024-2030.

### \* **Apports du dispositif PST**

L'avantage que nous pouvons tirer de cette première réalisation du PST est qu'il apporte une culture de planification à notre administration ainsi qu'une vision transversale des missions de chaque service.

A terme, une fois les ajustements réalisés, l'administration disposera d'une vision globale de chaque projet, la communication entre les parties prenantes sera facilitée, la prise de décision sera plus aisée et il y aura une meilleure maîtrise des ressources financières et humaines.

# EVALUATION DU PST

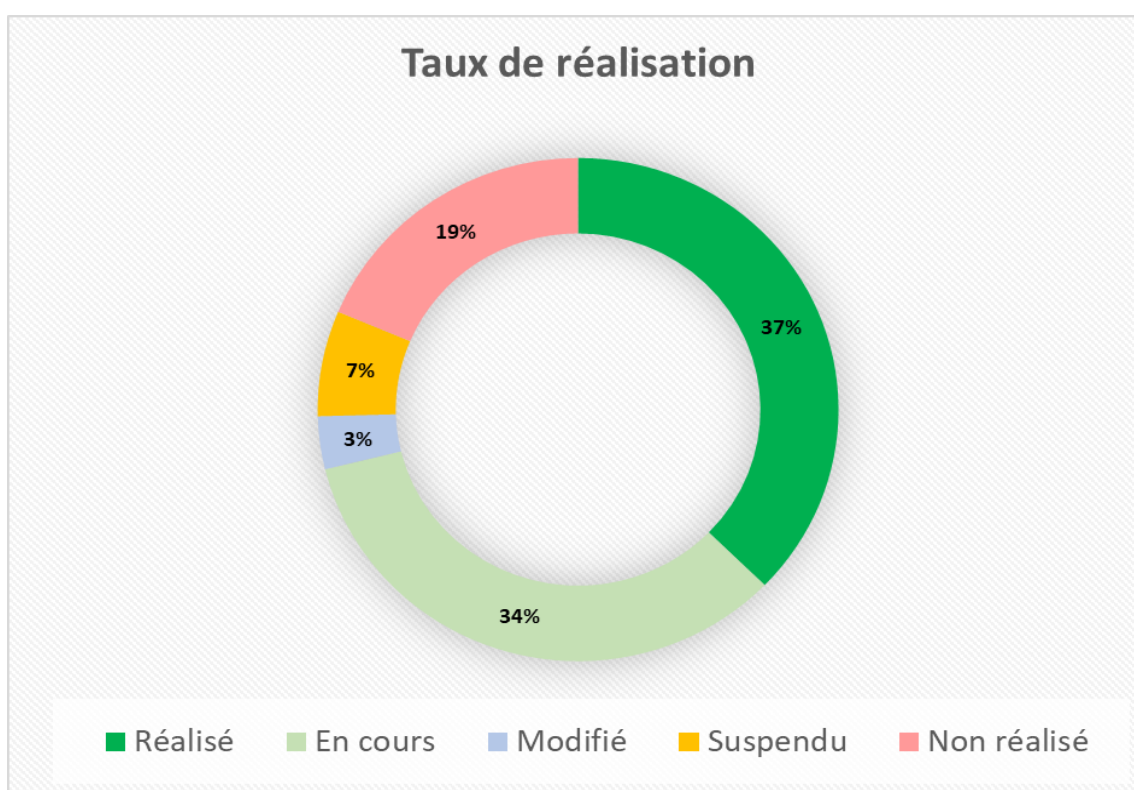
## PARTIE 1 : Résultats du volet externe

L'évaluation du volet externe du PST montre des résultats globalement satisfaisants.

Parmi les 59 actions prévues, 37 % ont été complètement réalisées ou se poursuivent de manière continue, et 34 % sont en cours de réalisation à différents stades d'avancement.

En tout, plus de 71 % des projets ont évolué de manière favorable, malgré les défis rencontrés au cours de la législature.

Bien que certaines actions aient été modifiées (3 %), suspendues (7 %) ou non réalisées (19 %), ces résultats témoignent d'un avancement très positif compte tenu des nombreux défis rencontrés au cours de cette législature.



Il est pertinent de souligner que plusieurs actions n'ont pas été formellement inscrites, malgré leur mise en œuvre ou leur importance dans la stratégie globale.

Cela représente une piste d'amélioration pour le prochain PST, notamment en ce qui concerne la mise à jour plus fréquente et rigoureuse du document.

Voici quelques exemples d'actions non intégrées dans le PST :

- Le placement de panneaux photovoltaïques à l'école communale, à l'administration communale et à la salle aux Oies ;
- La plantation de haies sur 1,5km ;
- La distribution annuelle d'arbres, d'arbustes et de nichoirs ;
- La verdurisation des cimetières ;

- La création de groupes de travail en vue d'appliquer des directives pour la préservation du climat et de la biodiversité ;
- L'acquisition de l'ancienne banque Belfius en vue d'y installer une crèche ;
- La réfection de la cour de l'administration communale ;
- La création d'une journée « Kids » pour faire découvrir les services extrascolaires ;
- La gratuité du service extrascolaire ;
- L'organisation d'un voyage en Suisse avec les plus grands ;
- Le partenariat avec la piscine Bernardfagne de Ferrières (Saint-Roch) ;
- L'achat de tableaux numériques ;
- Des aménagements dans la cour de récréation de l'école communale ;
- La création de la page Facebook de la Commune ;
- La rénovation et l'amélioration de l'acoustique de la salle du conseil / salle des mariages ;
- La réfection de la toiture au Patro ;
- Les rénovations de la chapelle de Warzée ;
- L'intégration de la bibliothèque au réseau de la Province de Liège ;
- ...

## THEME 1 : ENVIRONNEMENT – ENERGIE

Objectif stratégique	Objectif opérationnel	Action		Indice de réalisation	Remarques
Être une commune qui protège son environnement et son cadre de vie en améliorant la biodiversité et la gestion de l'énergie durable	1. Améliorer la gestion de l'énergie durable	1	Remplacer progressivement l'éclairage public par du Led en collaboration avec ORES	En cours	586 luminaires changés sur un total de 692
		2	Remplacer progressivement les véhicules légers par des véhicules moins polluants	En cours	
	2. Améliorer la biodiversité	1	Mettre en place un fauchage tardif des bords de route ainsi qu'une gestion différenciée des espaces verts	Réalisé	
		2	Lutter contre les espèces invasives en continuant les travaux d'éradication essentiellement en collaboration avec le Contrat Rivière Ourthe	Réalisé	
		3	Mener au moins une action de prévention/sensibilisation annuelle	Réalisé	
		4	Acquérir une carrière désaffectée afin d'en faire une zone à haute fonction écologique et y favoriser la faune et la flore	Réalisé	
		5	Intégrer, dans les prescriptions urbanistiques, la possibilité dans le chef du demandeur bâtisseur de planter une haie indigène mixte en zone rurale et agricole	Réalisé	
	3. Gérer les eaux de surface de façon durable	1	Limiter les revêtements imperméables (béton, tarmac, etc.) pour favoriser un maximum l'infiltration naturelle des eaux	En cours	
		2	Analyser et tenir compte des risques d'inondation par débordement ou ruissellement dans la délivrance des permis	Réalisé	
		3	Octroyer une prime à l'installation d'une citerne d'eau de pluie de minimum 10m <sup>3</sup>	Modifié	Dans les P.U., une citerne de 10.000 litres est imposée. Le budget initialement prévu a été consacré à doubler le montant de l'intervention régionale dans la réalisation d'un audit énergétique
	4. Sensibiliser les citoyens au zéro déchet	1	Collaborer avec Intradef pour sensibiliser les écoles	Réalisé	
		2	Organiser une réunion / séance d'information aux citoyens	Réalisé	
		3	Mettre en œuvre la création d'un Repair café en collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale	Non réalisé	- Peu de demandes - Ne fonctionne pas dans les autres communes

## THEME 2 : ECONOMIE – EMPLOI – AGRICULTURE

Objectif stratégique	Objectif opérationnel	Action		Indice de réalisation	Remarques
Être une commune qui favorise la création d'emplois et le développement économique	1. Dynamiser la recherche d'emploi et les formations aux métiers en pénurie	1	<i>Métiers en pénurie : Collaborer avec l'Ecole Provinciale de la Formation</i>	<b>Modifié</b>	Mais : - Adhésion à OVA - Participation au maintien de la Maison de l'Emploi
	2. Développer le parc artisanal	1	<i>Mettre en œuvre la modification du plan de secteur en collaboration avec la SPI et créer des extensions de voiries requises</i>	<b>Suspendu</b>	Modification de la législation
	3. Conserver et améliorer les liens et contacts avec les commerçants et indépendants	1	<i>Prévoir des rencontres avec les commerçants et indépendants de notre Commune pour identifier leurs besoins et attentes à l'égard de la Commune</i>	<b>En cours</b>	Stationnement 30' rue Sauvenière et Grand'Place
		2	<i>Actualiser le répertoire des commerces et indépendants publié sur le site internet de la Commune</i>	<b>En cours</b>	Difficulté de maintenir le répertoire à jour car pas toujours informés des changements Création des plateformes CRAFT et NOVA

## THEME 3 : TRAVAUX – BATIMENTS – EQUIPEMENTS

Objectif stratégique	Objectif opérationnel	Action		Indice de réalisation	Remarques
Être une commune qui rationalise et optimise l'affectation des bâtiments existants et qui vise la création de nouveaux projets	1. Créer de nouvelles infrastructures publiques et améliorer l'équipement du service travaux	1	<i>Créer un hangar communal destiné aux équipements du service travaux</i>	<b>En cours</b>	Permis obtenu. Marché de travaux attribué.
		2	<i>Acquérir une mini-pelle et une remorque</i>	<b>Réalisé</b>	
	2. Mettre en œuvre divers travaux permettant d'améliorer l'infrastructure de l'école communale	1	<i>Créer un réfectoire</i>	<b>En cours</b>	Demande de subsides effectuée en vue d'obtenir les financements nécessaires



## THEME 4 : TRAVAUX : VOIRIE – MOBILITE – SECURITE

Objectif stratégique	Objectif opérationnel	Action		Indice de réalisation	Remarques	
Equiper la commune en infrastructures afin de favoriser la mobilité douce et l'intermodalité et d'améliorer la sécurité	1. Promouvoir la mobilité douce	1	Assurer le suivi de la demande d'aménagement d'une mobilité douce entre Ouffet et Warzée en collaboration avec le SPW	Suspendu	Projet non retenu en CPSR	
		2	Aménager une piste cyclable en site propre entre Warzée et Ellemelle	En cours	Promesse de financement du SPW obtenue Dossier projet en cours de finalisation. Acquisitions des emprises nécessaires réalisées.	
		3	Aménager le sentier du Tige de Fairon vers la rue des Mésanges	Réalisé		
		4	Aménager une piste cyclable en site propre entre Ellemelle et Ouffet	En cours	Avant-projet introduit auprès du pouvoir subsidiant. Le tracé actualisé reprend la Vieille Route de Huy, la rue Au Chêne ainsi que la rue de Warzée	
	2. Améliorer la sécurité et favoriser la diminution de la vitesse	1	Améliorer la sécurité aux abords des écoles	Réalisé		
		2	Analyser, rue par rue, l'aménagement et la sécurité routière	En cours	Projet pilote validé par le CC pour 4 rues	
	3. Mettre en œuvre le PIC en entretenant notamment les voiries existantes :					
	PIC 2019-2021	1	Tige Pirette	Réalisé		
			Rue Halbadet (côté village)	Réalisé		
			Rue Halbadet (côté ZAE)	Réalisé		
			Ruelle des Fossés	En cours	Dossier projet réalisé	
			Rue Mognée	En cours	Dossier projet réalisé	
			Béemont	Non réalisé	Un projet devrait être introduit après la fin de l'urbanisation en cours	
	PIC 2022-2024	2	Rue Cuvelier	Non réalisé	Fiche non introduite	
			Rue de Soheit	Non réalisé	Fiche non introduite	
			Rue des Pahys	En cours	Dossier projet réalisé	
			Rue Préalles	Non réalisé	Fiche non introduite	
			Rue Saint-Anne	Non réalisé	Fiche non introduite	
Rue du Baty			En cours	Dossier projet réalisé		
Tige de Fairon			En cours	Fiche non introduite		

## THEME 5 : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Objectif stratégique	Objectif opérationnel	Action	Indice de réalisation	Remarques
Être une commune soucieuse du développement cohérent de son territoire, dans une optique de qualité environnementale et d'aménagement durable	1. Créer un Guide Communal d'Urbanisme		<b>Suspendu</b>	Le Schéma de Développement Territorial (SDT) et les changements législatifs récents ont rendu nécessaire une révision des priorités et du cadre d'élaboration du guide communal d'urbanisme.

## THEME 6 : LOGEMENT

Objectif stratégique	Objectif opérationnel	Action	Indice de réalisation	Remarques
Être une commune pour laquelle le droit au logement pour tous est une réalité	1. Promouvoir l'accès au logement	1 <i>Mettre en œuvre la création de logements « tremplins »</i>	<b>En cours</b>	Promesse de financement du SPW obtenue. Travaux en cours d'attribution.
		2 <i>Mettre en œuvre la création du lotissement « Doyard »</i>	<b>Suspendu</b>	Reporté, à l'étude actuellement
		3 <i>Mettre en œuvre l'aménagement du logement de transit rue du Perron</i>	<b>Réalisé</b>	

## THEME 7 : PATRIMOINE

Objectif stratégique	Objectif opérationnel	Action		Indice de réalisation	Remarques
Être une commune qui préserve ses biens et richesses tant matériels qu'immatériels	1. Création d'un pôle culturel, touristique et de rencontres sur le site de la Tour de Justice	1	Actualiser la fiche projet n°5 du PCDR	Non réalisé	Abandonné car PCDR arrivé à échéance
	2. Mise en conformité des cimetières de la Commune en vertu des diverses modifications législatives et des normes environnementales	1	Aménagement de la « Parcelle des Etoiles » au cimetière d'Ouffet	En cours	Avant-projet : OK Travaux à réaliser
		2	Création d'un colombarium au cimetière de Warzée	Réalisé	
		3	Mise en conformité des ossuaires des 3 cimetières communaux	Réalisé	
	4	Création d'un nouveau colombarium au cimetière d'Ouffet	Réalisé	2021	
3. Entretien et mise en valeur du petit patrimoine via la réhabilitation de divers éléments historiques (bâti ou naturels)	1	Réfection du monument aux morts sur la Grand'Place	Non réalisé	Abandonné vu le rapport de l'expert SPW qui estimait la réfection non nécessaire	

## THEME 8 : SPORT & JEUNESSE

Objectif stratégique	Objectif opérationnel	Action		Indice de réalisation	Remarques
Être une commune qui vise l'épanouissement individuel et collectif	1. Promouvoir la pratique du sport	1	Pérenniser le soutien logistique et financier aux associations sportives et veiller à ce qu'elles disposent d'infrastructures adaptées	Réalisé	+ mesure de soutien Covid 29/06/2021
		2	Continuer à encadrer les événements organisés dans la commune	Réalisé	
		3	Valoriser et mettre à l'honneur les sportifs de haut niveau résidant sur la commune	Non réalisé	Pas de sportifs de haut niveau actuellement ni de demande des clubs sportifs
		4	Rénover l'éclairage des terrains de football de Warzée	En cours	Reste la réalisation (mais accord subvention et marchés publics réalisés)
	2. Être à l'écoute des jeunes de la Commune	1	Pérenniser la mise à disposition d'une salle d'étude pour les étudiants en blocus	Réalisé	- Juin & décembre 2019 - Août 2020 - Décembre 2021 Mais plus aucune demande
		2	Améliorer l'accompagnement et l'encadrement de la Maison des Jeunes	En cours	

## THEME 9 : CULTURE – TOURISME – CADRE DE VIE

Objectif stratégique	Objectif opérationnel	Action		Indice de réalisation	Remarques
Être une Commune qui favorise l'accès à la culture pour lutter contre l'exclusion sociale et culturelle		1	<i>Promouvoir la pratique de la lecture au sein de la bibliothèque communale</i>	<b>Réalisé</b>	
		2	<i>Envisager l'acquisition d'un podium et/ou d'un gradin en collaboration avec les associations communales et/ou le Centre culturel de Huy</i>	<b>Non réalisé</b>	Abandonné car peu d'intérêt et alternative moins coûteuse et moins contraignante (via le Centre culturel de Huy)
		3	<i>Editer un guide détaillant les différents sites remarquables le long de chaque promenade</i>	<b>Non réalisé</b>	Reporté
		4	<i>Sensibiliser la population, et les jeunes en particulier, aux divers dangers des nouvelles technologies de l'information et de la communication</i>	<b>En cours</b>	Sensibilisation réalisée par l'EPN

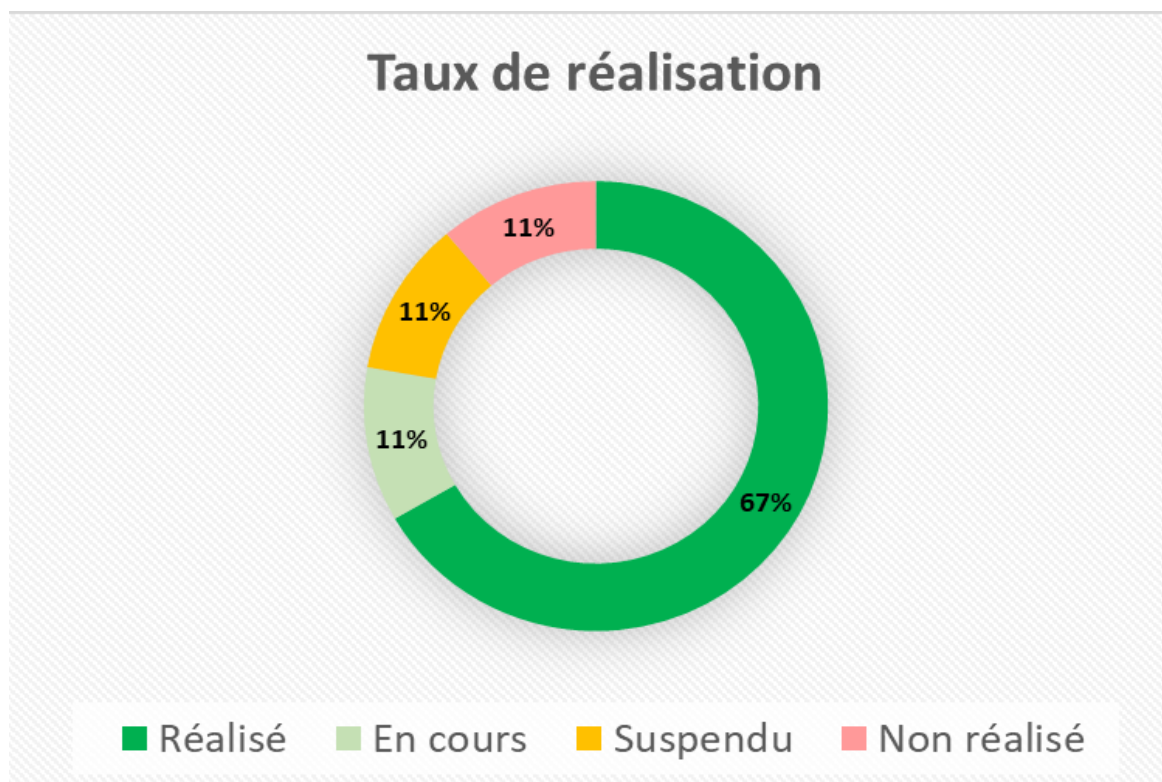
## PARTIE 2 : Volet interne

---

### \* Résultats du volet interne

En ce qui concerne le volet externe, les taux de réalisation des objectifs stratégiques se décomposent comme suit :

- 67 % sont complètement réalisées
- 11 % sont en cours de réalisation à des stades divers
- 11 % sont suspendues
- 11 % sont non réalisées



### \* Remarques

L'évaluation du volet interne du PST révèle des résultats positifs.

En effet, 67 % des objectifs ont été entièrement réalisés, témoignant d'une forte capacité à mener à bien les actions prévues.

Par ailleurs, 11 % des objectifs sont encore en cours de réalisation, reflétant un engagement continu malgré des délais supplémentaires.

Toutefois, 11 % des actions ont été suspendues et 11 % n'ont pas été réalisées, indiquant des marges d'amélioration dans certains domaines.

Dans l'ensemble, le volet interne du PST affiche un bilan encourageant, avec une majorité des objectifs atteints.

Objectif opérationnel	Action		Taux de réalisation	Remarques
1. Motiver le personnel en améliorant le bien-être au travail	1	<i>Actualiser le statut administratif de la Commune pour, notamment, le mettre à jour par rapport aux législations plus récentes</i>	<b>Suspendu</b>	Réforme de la fonction publique. Action reportée – A réaliser avant le 31/12/2025
	2	<i>Mise en place d'un second pilier de pensions pour les agents contractuels de la Commune et du CPAS</i>	<b>Réalisé</b>	Au 01/10/20219
	3	<i>Poursuivre les réunions d'équipe mensuelles</i>	<b>Réalisé</b>	
	4	<i>Journée annuelle de Team-Building</i>	<b>Non réalisé</b>	Priorité accordée aux autres actions
2. Améliorer l'efficacité des services en analysant systématiquement les besoins et en augmentant les synergies	1	<i>Favoriser les synergies avec le C.P.A.S. d'OUFFET</i>	<b>Réalisé</b>	Cf. rapport des synergies
	2	<i>Profiter des départs pour envisager des réorganisations dans les services</i>	<b>Réalisé</b>	Extrascolaire Comptabilité Gestion du personnel
3. Simplification administrative et maîtrise de la gestion communale	1	<i>Envisager la mise en place d'un portail sécurisé pour l'envoi de fiches de paie par voie électronique</i>	<b>Réalisé</b>	Des offres ont été demandées, mais le coût s'est avéré trop important (1.000,00 € / an / entité)
	2	<i>Créer une plateforme afin de rendre accessibles, aux conseillers, les documents relatifs au Conseil communal</i>	<b>Réalisé</b>	Oui, depuis 2024
	3	<i>Créer des procédures afin d'assurer le transfert de savoir entre les agents (par exemple en cas de départ à la pension) et la gestion des absences</i>	<b>En cours</b>	Le process est en cours.

# AVIS DU COLLÈGE COMMUNAL

## \* 1. Introduction

Le Plan Stratégique Transversal (PST) de la commune d'Ouffet, imposé à l'origine par les autorités régionales à toutes les communes, a été conçu comme pour structurer la gestion communale. Cette contrainte visait à assurer une planification plus transparente, cohérente et à long terme des actions communales. Bien que cette obligation ait initialement pu être perçue comme une charge administrative supplémentaire, elle a finalement permis à la commune d'Ouffet de formaliser et de prioriser ses interventions afin de répondre aux besoins spécifiques de la population et de promouvoir un développement durable et équilibré.

Ce rapport présente une évaluation finale de son application et de ses résultats.

## \* 2. Contexte et Objectifs du PST

Le PST a d'abord permis de traduire en actions concrètes les objectifs établis dans la déclaration de politique communale définie par le collège. Conçu en réponse à des enjeux majeurs tels que l'aménagement du territoire, le logement, la mobilité, les infrastructures, l'environnement et la cohésion sociale, le PST vise à répondre de manière cohérente et structurée aux besoins de la commune.

Les objectifs principaux incluent notamment :

- L'amélioration de la qualité de vie des citoyens ;
- Le soutien au développement économique local ;
- L'augmentation de l'offre de logement ;
- Le renouvellement du matériel roulant du service travaux ;
- L'amélioration de la sécurité routière ;
- La préservation de l'environnement.

## \* 3. Méthodologie de l'évaluation

L'évaluation du Plan Stratégique Transversal (PST) a été menée par le Collège Communal en collaboration avec l'administration de la commune. Cette évaluation a pris en compte les engagements financiers prévus et déjà engagés dans le cadre de la mise en œuvre du PST.

Cette approche conjointe a permis d'analyser non seulement l'exécution des actions prévues, mais également leur viabilité économique et leur impact sur le développement de la commune.

## \* 4. Pertinence du PST en tant qu'outil

L'évaluation du PST de la commune d'Ouffet a mis en lumière son rôle essentiel en tant qu'outil de planification et d'organisation des actions à mener. Toutefois, il convient de noter que l'évaluation n'a pas pu être réalisée à mi-législature, principalement en raison des différentes crises qui ont impacté la commune et ses priorités.

Au cours de cette période, plusieurs projets ont été abandonnés ou reportés. Une analyse de ces projets a été effectuée pour évaluer leur pertinence dans le cadre du PST. Cette analyse a révélé que

certaines projets initialement envisagés ne répondaient plus aux besoins actuels de la population, tandis que d'autres ont nécessité des ajustements pour mieux s'aligner sur les nouvelles priorités.

Il est également important de noter que l'ensemble des actions prévues dans le PST n'est pas exhaustif. Des modifications ont été apportées en cours de législature, ce qui a permis de mieux s'adapter aux circonstances changeantes. Ce premier PST a démontré son importance, se révélant être un outil intéressant tant pour l'administration que pour les mandataires.

Cependant, pour maximiser son efficacité, le PST pourrait bénéficier d'un meilleur taux de réalisation et d'une planification plus ciblée si la commune disposait d'un meilleur financement structurel (comme des droits de tirage), plutôt que de dépendre d'une succession d'appels à projet qui manquent souvent de lien avec les objectifs du PST. Un tel financement permettrait de garantir la continuité et la cohérence des actions entreprises.

### \* **Conclusion et recommandations**

En conclusion, l'évaluation du PST a permis de constater de nombreuses réussites tout en mettant en lumière les objectifs qui sont encore à réaliser. Le PST a joué un rôle crucial dans l'organisation des actions de la commune et a contribué à une meilleure planification.

#### Quelques recommandations :

- Poursuivre les actions engagées et renforcer celles qui ont montré des résultats positifs.
- Établir un suivi régulier de l'évolution des projets pour garantir leur réussite à long terme et pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins évolutifs de la population ;
- Rechercher un financement structurel stable pour permettre une mise en œuvre plus cohérente et efficace des actions prévues dans le PST.